

D'URGENCE NUCLÉAIRE

Il est peu probable que l'Ontario connaisse une urgence nucléaire – mais en vous préparant et en sachant quelles mesures prendre, vous augmenterez votre sécurité personnelle. Si vous résidez ou travaillez dans un rayon de 10 km de l'une des deux centrales nucléaires, ces conseils de sécurité s'adressent à vous.



Cette carte est réalisée par la Région de Durham avec l'autorisation du ministère des Richesses naturelles de l'Ontario, tous droits réservés - Imprimeur de la Reine pour l'Ontario, 2002. Cartographie numérique réalisée par les services de SIG de la Région de Durham, juillet 2005. Cette carte a été réalisée à partir de plusieurs sources. La Région de Durham ne garantit ni la précision, ni les résultats éventuels, ni la fiabilité de ce matériel. La Région décline toute responsabilité.

Comment serai-je informé(e) d'une situation d'urgence?

- Par la radio
- Par la télévision
- Par un message téléphonique automatisé

(uniquement à Durham)

Que devrai-je faire si je suis informé(e)?

RENTREZ – chez vous et allumez la radio ou la télévision

ÉCOUTEZ – les comptes rendus des médias

SUIVEZ – les instructions données par la province

Quel genre d'instructions pourrai-je recevoir?

- Évacuez les lieux
- Restez à l'abri sur place
- Prenez des pilules d'iodure de potassium
- Rendez-vous à un centre d'accueil pour surveillance

Souvenez-vous...

- Restez calme
- N'évacuez pas les lieux - à moins conseillé de faire
- N'utilisez pas le téléphone - sauf pour signaler une urgence (911)

PRÉPAREZ-VOUS MAINTENANT – APPRENEZ COMMENT!

Pour de plus amples renseignements pour savoir comment vous préparer, vous et votre famille, ... et des détails sur ce qui suit :

Rester à l'abri sur place
Quand rester à l'abri

Évacuation
Quand quitter les lieux

Pilules d'iodure de potassium
Comment elles opèrent et où se les procurer

Survie en situation d'urgence / Trousse d'évacuation
Articles essentiels à garder chez soi

... visitez le Site Web de Gestion des situations d'urgence Ontario – au-bas de cette page.

Pour un complément d'information ou obtenir des copies imprimées des renseignements qui précèdent, communiquez avec le bureau de gestion des situations d'urgence de votre municipalité :

Municipalité de la Région de Durham
-Bureau de gestion des situations d'urgence de Durham

Tél. : 905-430-2792 Ligne sans frais : 1-800-372-1102
www.region.durham.on.ca/demo

Ville de Toronto –
Bureau de gestion des situations d'urgence
Tél. : 416-392-4554 www.toronto.ca/oem